

# Les descendants de Sulpice



**03 09 1631 : cession d'une rente par le chargé d'affaires**

**de Madeleine Darnault veuve Maximilien Martinet**

300/600 2651  
Mission faite à S. Pierre  
de la croix par M. de la Roche  
franc



SUBJICE

DEFRASAT

(ii)  
Et futurorum — Jours de septembre...  
Sire et de...  
Septembre...  
Gloire...  
vivre...  
Mars...  
Cing...  
pou...  
L...  
p...  
v...  
p...  
C...  
a...  
p...  
a...  
b...  
p...  
l...  
c...  
f...  
c...  
b...  
a...  
h...  
p...  
l...  
p...  
c...  
p...  
p...  
p...  
p...  
p...





Bonheur de la France bonheur de l'Europe  
 L'usage de la poudre à canon est un  
 grand avantage pour la guerre  
 et pour la défense des villes  
 et des ports de mer. C'est  
 pourquoi on ne doit pas  
 négliger de s'en procurer  
 en quantité. On doit aussi  
 prendre garde de ne pas  
 en faire un usage immodéré  
 car elle est très dangereuse  
 et peut causer de grands  
 dommages. On doit donc  
 en user avec modération  
 et avec précaution.

Leblanc  
 de Paris  
 de la Cour  
 de France

